

FOUNDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

# Fonds des initiatives scientifiques majeures 2023

Appel à propositions  
Session d'information pour les  
demandeurs  
15 juillet 2021

<https://www.innovation.ca/fr/le-financement/fonds-initiatives-scientifiques-majeures>

# Détails administratifs

- Séance enregistrée
- Questions

The screenshot displays the Zoom meeting interface with several administrative controls highlighted by red circles:

- Participants (1)**: A dropdown menu showing the name "Mark Lagacé (CFI)(Me)" and two buttons: "Unmute" (circled in red) and "Rename".
- Participant Interaction Bar**: Two rows of icons for participant actions. The first row includes "Raise hand" (circled in red), "yes", "no", "go slower", "go faster", and "more". The second row includes "Raise Hand" (circled in red), "yes", "no", "go slower", "go faster", and "more".
- Bottom Meeting Bar**: A navigation bar with icons for "Participants", "Chat", "Share Screen", "Record", and "Reactions" (circled in red).



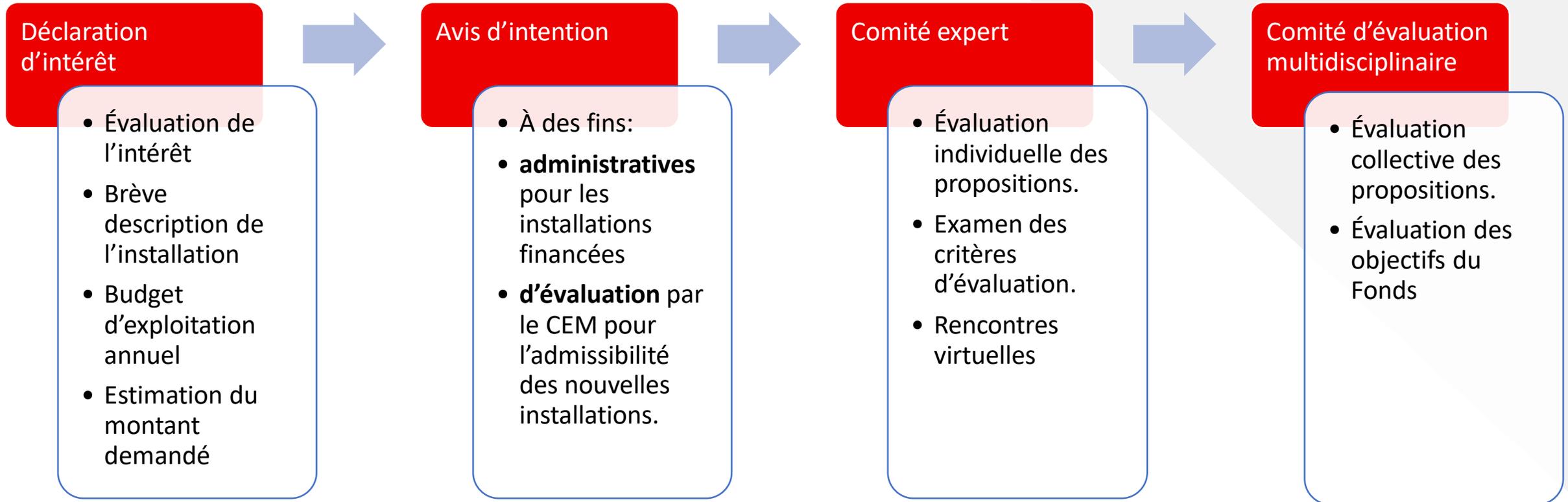


# Ordre du jour

- Aperçu des processus de demande et d'évaluation
- Échéancier du concours – dates clés
- Fonds disponibles
- Déclaration d'intérêt
- Avis d'intention- démonstration d'admissibilité
- Propositions
- Questions

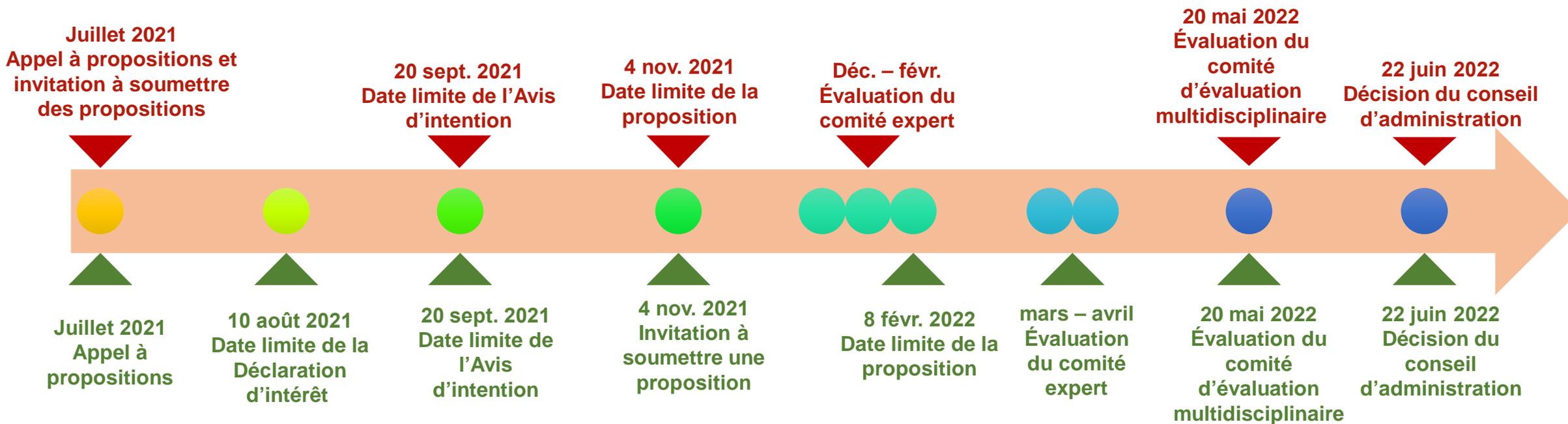


# Aperçu des processus de demande et d'évaluation



# Échéancier du concours

## Installations actuellement financées



## Nouvelles installations candidates

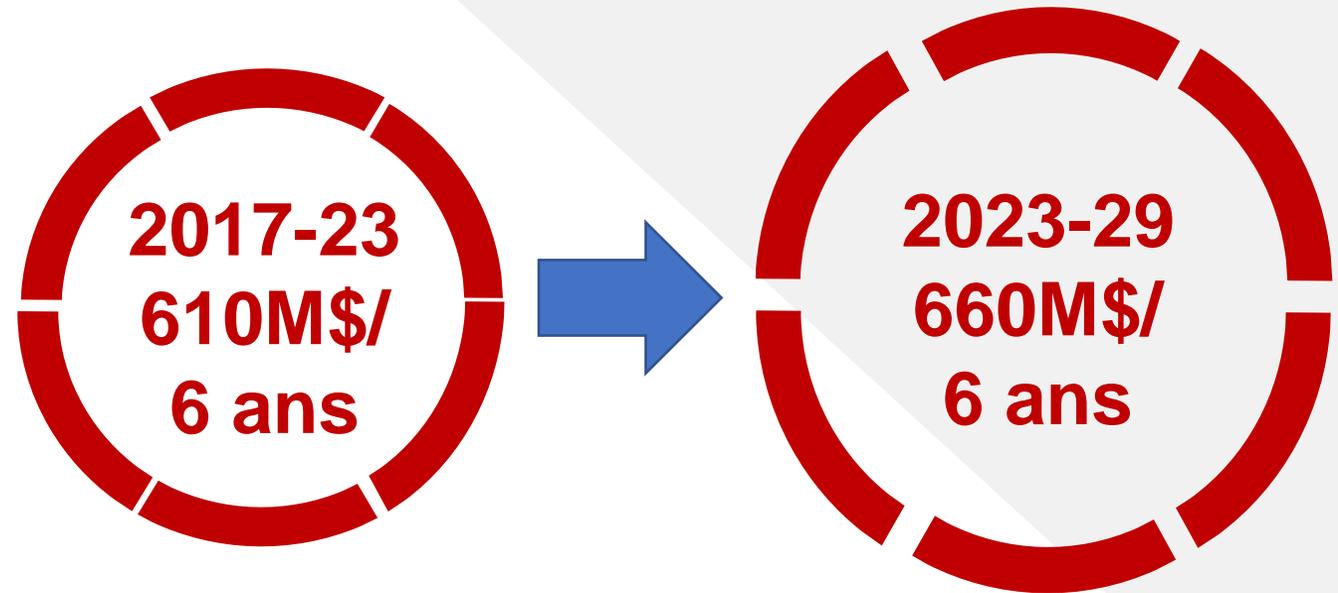
Le financement débutera le 1er avril 2023



# Budget du concours

---

- Aucun changement important au budget
- Concours ouvert aux installations actuellement financées et aux nouvelles installations.



## Inclus le budget pour:

- l'examen de mi-parcours (2025)
- financement transitoire pour les installations financées par le biais du concours de 2017 (>\$2M/ans)

À noter: ISM + FEI  $\leq$  40% du total des coûts d'exploitation et de maintenance admissibles de l'installation (60% pour un sous-ensemble d'installations désignées dans le rapport d'Examen du soutien fédéral aux sciences)



## Coûts admissibles

Personnel administratif, scientifique et de soutien technique par exemple: personnel non académique, incl. stagiaires, impliqués dans la gouvernance, la gestion, l'exploitation et la maintenance, y compris le développement technologique

Garanties prolongées ou contrats de service

Pièces de remplacement et mises à niveau mineures

Services par exemple: électricité, sécurité, nettoyage, téléphone, internet, permis etc.

Fournitures et produits consommables

Activités de sensibilisation et de communication

Formation et perfectionnement professionnel;

Provisions pour imprévus (10% maximum)

Autres coûts d'exploitation et de maintenance, tels que les coûts de mise hors service

## Coûts non-admissibles

Portion du salaire des stagiaires (étudiants et étudiantes de premier cycle, diplômés et boursiers postdoctoraux) pour réaliser des activités de recherche n'étant pas liées à l'exploitation et à la maintenance générales de l'installation

Achat d'équipement et coûts de construction ou de rénovation majeures jugés admissibles dans le cadre de l'octroi d'une contribution en lien à un projet d'infrastructure

Frais d'hébergement et de location (frais gérés par l'installation pour les utilisateurs et utilisatrices)

Tout coût pour mener à bien les activités de recherche;

Frais liés à la propriété intellectuelle

Transport des utilisateurs et utilisatrices vers et depuis l'installation

Coûts de mise hors service de l'infrastructure de l'installation



# Déclaration d'intérêt

## Installations non financées dans le cadre du concours 2017

- Nom de l'installation;
- Adresse du site Web de l'installation, le cas échéant;
- Brève description de l'installation (au plus 200 mots);
- Budget d'exploitation annuel de l'installation (en fonction des sources de financement et coûts admissibles à ce fonds);
- Estimation approximative du montant total que vous demanderez à la FCI pour la période de 6 ans



[MSI-ISM@innovation.ca](mailto:MSI-ISM@innovation.ca) avant le **10 août 2021**.

# Avis d'intention

## Toutes les installations

- Information concernant le projet **SGCF**
- Équipe de direction : jusqu'à 3 personnes en addition de la personne responsable du projet **SGCF**
- Établissements participants **SGCF**
- Évaluatrices et évaluateurs suggérés **SGCF**
- Aperçu du budget (Tables 2.5 and 2.6) – pas de pages limites 
- **Démonstration de l'admissibilité (5 pages)** (pour les installations non financées) 
  - Budget historique (pas inclus dans la limite de pages)

**Veillez soumettre votre avis d'intention d'ici le 20 septembre 2021.**

# Trois formulaires différents

## Tableau de bord du chercheur

### Tableau de bord du chercheur



Le tableau de bord du chercheur vous permet de créer et modifier des propositions, consulter les résultats des concours et effectuer le suivi des projets financés.

La FCI a adopté la norme de la [Classification canadienne de la recherche et du développement \(CCRD\)](#), qui fournit aux établissements et aux gouvernements une méthode commune pour classer les travaux de recherche. Cette nouvelle norme permet de classer les projets de recherche ou l'expertise par type d'activité, domaines de recherche et objectifs socioéconomiques.

### Curriculum vitae

### Proposition

Consultez notre [Éncncé de confidentialité](#) pour les chercheurs sur Innovation.ca.

### Créer une nouvelle proposition

#### Fonds

[Concours 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures – Financement pour des installations non financées dans le cadre du concours de 2017 \(admissibles à un maximum de 40 pour cent de la FCI\)](#)

[Concours 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures – Renouveaulement du financement pour des installations financées dans le cadre du concours de 2017 \(admissibles à un maximum de 40 pour cent de la FCI\)](#)

[Concours 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures – Renouveaulement du financement pour des installations financées dans le cadre du concours de 2017 et identifiées dans le rapport de l'Examen du soutien fédéral aux sciences \(admissibles à un maximum de 60 pour cent de la FCI\)](#)

[Fonds des leaders John-R.-Evans – Financement de l'infrastructure de recherche](#)

[Fonds des leaders John-R.-Evans – Financement de l'infrastructure de recherche associé à une demande de financement de la recherche présentée dans le cadre d'un autre programme](#)

### Responsable de projet



Cette section présente un aperçu des propositions en cours de préparation ou d'évaluation pour lesquelles vous êtes responsable. Chaque proposition peut comprendre plusieurs modules. Cliquez sur le nom du module pour accéder au formulaire approprié.



# Démonstration de l'admissibilité



L'évaluation administrative de FCI



Le comité d'évaluation multidisciplinaire



Invitation à soumettre une proposition  
Communiquée dès **le 4 novembre 2021.**

- 1 L'installation est détenue par un ou plusieurs établissements admissibles au financement de la FCI.
- 2 L'installation est tout à fait opérationnelle.
- 3 Les coûts d'exploitation et de maintenance annuels admissibles de plus de \$1,000,000
- 4 Les capacités des installations
- 5 Communauté d'utilisateurs et utilisatrices
- 6 Gouvernance
- 7 Gestion
- 8 Politique d'accès

Les données justificatives:  
4 ans des coûts et des  
revenus (19 -20 à 22-23)

**Installations non financés seulement**

# Démonstration de l'admissibilité : les critères

## 4 Des capacités hautement spécialisés

L'installation fournit des équipements, des services, des ressources et du personnel scientifique et technique hautement spécialisés :

- Qui sont rarement disponibles dans la plupart des établissements
- Qui servent à la fois la science fondamentale et la science appliquée dans une multitude de domaines, ou qui, relativement à une discipline précise, procurent des capacités spécialisées que l'on ne trouve pas ailleurs au Canada; et
- Dont la perte représenterait un recul important pour le Canada.

## 5 Une communauté d'utilisateurs et utilisatrices

Les équipements, services, ressources et personnel scientifique et technique de l'installation sont en grande demande auprès d'une communauté :

- Qui représente une masse critique de chercheurs et chercheuses dans un domaine d'excellence du Canada et reflète la diversité de la communauté de la recherche du pays;
- Qui est habituellement pancanadienne et multidisciplinaire;
- Qui peut être multisectorielle et d'envergure internationale, avec des utilisateurs et utilisatrices issus notamment du secteur privé

### Information supplémentaire requise (en plus des 5 pages):

- Trois années de répartition des utilisateurs et utilisatrices (2019-20 to 2021-22)
- Selon le type, la géographie, et le secteur

# Démonstration de l'admissibilité (suite)

## 6 Un modèle de gouvernance approprié

L'installation utilise un modèle de gouvernance reconnu et adapté à son envergure et à sa complexité, doté de procédures, d'une structure et d'un mandat national clairement définis, pour traiter des éléments suivants :

- Reddition de comptes, obligations et responsabilités légales;
- Contrôles financiers;
- Formulation des politiques et planification stratégique, y compris les communications avec les parties prenantes;
- Suivi du rendement de l'installation.

## 7 Une structure et des pratiques de gestion appropriées

L'installation adopte une structure et des pratiques de gestion adaptées à son envergure et à sa complexité pour traiter des éléments suivants :

- Exploitation et maintenance de l'installation;
- Ressources humaines et planification de la relève;
- Risques et atténuation du risque;
- Suivi du rendement;
- Cyber sécurité;
- Gestion des données.

**Information supplémentaire requise (en plus des 5 pages):**

Organigrammes de l'installation

# Démonstration de l'admissibilité (suite)

8

## Une politique d'accès établis

L'installation possède une politique d'accès qui est publique et qui permet à tout utilisateur et utilisatrice intéressés de formuler une demande d'accès à l'installation. L'accès aux ressources limitées n'est accordé qu'au terme d'un processus de sélection approprié.

Éléments justificatifs supplémentaires :

- L'accès aux ressources limitées se fait par concours public. L'excellence scientifique des propositions est évaluée au moyen d'une évaluation du mérite indépendante;
- Une grille tarifaire définie est disponible publiquement;
- Tout chercheur intéressé, de même que toute chercheuse intéressée, peut avoir accès aux données de l'installation gratuitement.

**Information supplémentaire requise (en plus des 5 pages):**

- Trois années de demandes d'accès des utilisateurs et utilisatrices (2019-20 to 2021-22)

# Soumission des propositions

## Module Description du projet:

- Sommaire en langage clair (1500 caractères) **SGCF**
- Résumé du projet (2 pages) 
- Critères d'évaluation et justification du budget 

Montant total demandé à la FCI (\$)	Nombre maximal de pages
≤ 15 millions \$	30 pages
> 15 millions \$	40 pages

- Pièces jointes du projet 

**Module Renseignements financiers:** comprenant de l'information concernant les coûts d'exploitation et de maintenance de l'installation. **SGCF**



# 1 Excellence scientifique

Des chercheurs, chercheuses et du personnel hautement qualifié de premier ordre utilisent l'installation pour mener des recherches novatrices et de pointe qui ont des retombées sociales, économiques, environnementales ou en matière de santé pour la population canadienne. Les orientations de recherche proposées dans le plan stratégique de l'installation sont tournées vers l'avenir et reflètent l'avant-gardisme auquel il est possible de parvenir dans les domaines soutenus.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Fournir une vue d'ensemble de la portée et de la nature de la recherche rendue possible par l'installation et décrire les orientations de recherche prioritaires des six prochaines années.
- Fournir une description ou un tableau résumant qui sont les utilisateurs et utilisatrices et quelles sont les mesures du transfert de connaissances, les activités de recherche, de formation et les réalisations importantes.
- Fournir une liste de publications choisies (deux pages).
- Fournir une description des principaux avantages prévus pour la population canadienne.

## Critères d'évaluation

# 2 Compétitivité sur la scène internationale

Les équipements, services, ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation sont compétitifs au niveau international. La communauté qui utilise ces capacités leur témoigne la plus haute importance et leur perte représenterait un recul important pour le Canada.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Déterminer leurs capacités et les comparer avec celles d'installations semblables sur la scène internationale.
- Décrire les équipements, services, ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation.
- Démontrer que les équipements, services, ressources et le personnel scientifique et technique hautement spécialisés de l'installation sont recherchés et de la plus haute importance pour la communauté de recherche concernée.
- Décrire comment l'installation collabore avec ses utilisateurs et utilisatrices pour définir les besoins futurs afin de maintenir son avantage concurrentiel.

## 3 Besoin du financement de la FCI

Le financement demandé est nécessaire pour permettre à l'installation d'exploiter pleinement ses capacités scientifiques et techniques et fonctionner à un niveau optimal pour répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire et justifier chaque dépense indiquée dans le budget détaillé.
- Décrire comment le financement demandé permettra à l'installation d'exploiter pleinement ses capacités et de fonctionner à un niveau optimal pour répondre aux besoins des utilisateurs et utilisatrices.
- Décrire le processus budgétaire et indiquer comment l'installation détermine le niveau de financement demandé à la FCI. Expliquer tout écart budgétaire par rapport aux années antérieures.
- Décrire le plan pour conserver les sources de financement actuelles, en sécuriser et trouver d'autres, et présenter les plans de contingence en cas de manque de financement. Le cas échéant, décrire la structure de tarifs d'utilisation et la méthode de calcul des revenus prévus.
- Pour les installations qui reçoivent actuellement du financement de la FCI (> 2 M\$/année), fournir un plan de financement transitoire si le financement de la FCI n'est pas renouvelé.

## 4 Exploitation et accès à des utilisateurs et utilisatrices

L'installation est exploitée avec efficacité et efficience; elle a mis en place des mécanismes afin d'assurer une utilisation optimale par des utilisateurs et utilisatrices. L'accès aux ressources limitées n'est accordé qu'au terme d'un processus de sélection approprié.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire l'expertise et le soutien spécialisé disponible et prévu.
- Définir le niveau optimal d'utilisation de l'installation.
- Démontrer comment l'installation est utilisée avec efficacité et efficience et continuera de l'être.
- Déterminer tout écart d'équité en matière d'accès ainsi que les mesures à prendre afin d'assurer un accès équitable et inclusif à l'installation.
- Décrire le processus d'attribution de l'accès et le nombre de demandes annuelles reçues et accordées au cours des trois dernières années. Décrire toute différence entre l'utilisation faite par les secteurs privé et public ainsi que le milieu universitaire.

## 5 Excellence dans la gouvernance

L'installation adopte les meilleures pratiques de gouvernance, notamment un plan stratégique à long terme, en fonction de son envergure et de sa complexité. L'installation définit ses besoins tout au long de son cycle de vie en collaboration avec la communauté d'utilisateurs et utilisatrices.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire leur vision à long terme et toute mise à niveau importante prévue dans les 20 prochaines années.
- Décrire les mesures prises pour appliquer les principes d'équité, de diversité et d'inclusion à la composition du conseil d'administration.
- Décrire comment l'installation intègre les meilleures pratiques d'équité, de diversité et d'inclusion dans sa planification stratégique.
- Fournir leur plan stratégique et le processus utilisé pour définir les orientations stratégiques.
- En s'appuyant sur des mesures de rendement, expliquer comment l'installation mesurera l'atteinte de ses objectifs et priorités de recherche.
- Expliquer comment l'installation rend des comptes à l'établissement administratif et aux établissements participants.
- Décrire la structure de gouvernance de l'installation et de ses comités, et la comparer aux meilleures pratiques.

## Excellence dans la gestion

L'installation adopte les meilleures pratiques de gestion de ses opérations, de l'atténuation des risques, des ressources financières, des données, de la cyber sécurité et des ressources humaines, y compris l'équité, la diversité et l'inclusion. L'équipe de direction a les compétences fondamentales requises.

Aux fins de l'évaluation de ces critères, les installations doivent :

- Décrire la structure de gestion actuelle, identifier les personnes occupant des postes clés et démontrer comment ces personnes ont les compétences fondamentales requises pour gérer efficacement l'installation.
- Fournir un plan ou des politiques décrivant l'approche de gestion des données, de sécurité de la recherche et de cyber sécurité de l'installation.
- Fournir un plan expliquant comment les mesures ont été ou pourraient être mises en place pour garantir que le processus de sélection est transparent et fondé sur les meilleures pratiques.
- Décrire comment l'installation mesure les résultats rendus possible par l'installation et en fait le suivi et comment cette information est intégrée dans les processus décisionnels.
- Fournir le plan de gestion de l'installation.
- Indiquer les risques clés de l'installation et décrire les stratégies pour atténuer ces risques.

---

# Proposition: documents supplémentaires



En plus des pages allouées pour décrire comment l'installation satisfait les critères d'évaluation établis, il faudra fournir les documents suivants :

- ✓ Plan stratégique
- ✓ CV des membres de la direction (2 à 3 pages x 4)
- ✓ Liste de publications choisies (2 pages)
- ✓ Plan de gestion
  - Plans de mise hors service (ou dans un document distinct)
  - Politiques ou plan relatifs à l'équité, la diversité et l'inclusion (ou dans un document distinct d'un maximum de 5 pages)
  - Politiques ou plan de gestion relatifs aux données et à la cybersécurité (ou dans un document distinct d'un maximum de 5 pages)
  - Organigramme (ou dans un document distinct)
- ✓ Plan de financement transitoire, si l'installation reçoit > 2 M\$/année de la CFI (jusqu'à 3 pages)



Maximum de  
20 Mo/  
pièces jointes



# Proposition : renseignements financiers

Le concours 2023 du Fonds des initiatives scientifiques majeures requiert :

- ✓ Un budget historique sommaire pour les quatre exercices financiers antérieurs, y compris les contributions et les dépenses
- ✓ Les prévisions budgétaires détaillées (2023-2029), y compris les contributions et les dépenses
- ✓ La FCI s'attend à ce que l'écart entre le montant demandé dans l'avis d'intention et la proposition soit inférieur à 10 pourcent.
- ✓ Il inclut maintenant les équivalents temps plein et offre la possibilité de fournir des coûts plus détaillés



	Budget historique				Budget prévu						
Année	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	26-27	27-28	28-29	
Expenses(p.ex. personnel)											



# Évaluation des propositions

## Objectifs de la compétition (évalués par le comité d'évaluation multidisciplinaire CEM)

- 1 Permettre aux communautés de recherche pancanadiennes d'entreprendre des activités de recherche ou de développement technologique de calibre mondial qui engendreront des avantages socioéconomiques, environnementaux ou en matière de santé pour le Canada

---

- 2 Permettre aux installations financées d'optimiser leur fonctionnement et d'exploiter pleinement leurs équipements, services, ressources et personnel scientifique et technique hautement spécialisés

---

- 3 Promouvoir une administration responsable par l'adoption de meilleures pratiques de gouvernance et de gestion.

## Critères d'évaluation (évalués par le comité d'experts)

- 1 **Excellence scientifique**
- 2 **Compétitivité sur la scène internationale**

---

- 3 **Besoin du financement de la FCI - justification du budget**
- 4 **Exploitation de l'installation et accès par des utilisateurs et utilisatrices**

---

- 5 **Excellence dans la gouvernance**
- 6 **Excellence dans la gestion**



---

# Période de questions et de réponses



[MSI-ISM@innovation.ca](mailto:MSI-ISM@innovation.ca)

CANADA FOUNDATION FOR INNOVATION

**Thank you / Merci**

<https://www.innovation.ca/fr/le-financement/fonds-initiatives-scientifiques-majeures>

**INNOVATION.CA**

---

# How do we define a facility of national importance?

- Can be single-sited, distributed or virtual
- Addresses the needs of a community of Canadian researchers representing a **critical mass of users distributed across the country**
- Provides shared access to **substantial and advanced** specialized equipment, services, resources, and scientific and technical personnel
- Supports leading-edge research and technology development, and promotes the mobilization of knowledge and transfer of technology to society
- Requires resource **commitments well beyond the capacity of any one institution**
- Is specifically identified or recognized as serving pan-Canadian needs and its **governance and management structures reflect this mandate**



---

# Équité, diversité et inclusion



La FCI s'engage à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Dans l'ensemble de nos activités, nous reconnaissons qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. Nous croyons que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris les bailleurs de fonds, les établissements, les chercheurs, les experts et les évaluateurs.

**Équité :** Nous voulons que tous les établissements admissibles au financement de la FCI aient accès et puissent bénéficier de nos programmes et de l'infrastructure que nous finançons, au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

**Diversité :** Nous valorisons les attributs et les traits qui permettent aux établissements et à leurs chercheurs – quel que soit leur profil ou leur origine – de réussir. Ceci comprend notamment les traits individuels comme le genre, la langue, la culture et le stade de carrière, et les caractéristiques institutionnelles comme la taille, le type et l'emplacement ainsi que celles propres à l'ensemble du spectre de la recherche, fondamentale et appliquée, et dans toutes les disciplines.

**Inclusion :** Notre culture encourage la collaboration, le partenariat et l'engagement entre divers groupes de personnes, établissements et domaines de recherche afin de maximiser le potentiel de l'écosystème de recherche du Canada.

---



---

# Équité, diversité et inclusion



Dans le cadre de son engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), la FCI intègre les principes dans ses processus et critères d'évaluation.

- comité d'évaluation.
- langue plus inclusive dans la documentation.
- souplesse pour faciliter la participation des évaluateurs et des évaluatrices.
- formation sur les préjugés inconscients à l'intention des personnes en charge de l'évaluation.

Dans le prochain concours du Fonds, les critères d'évaluation existants prendront en compte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

## **Gouvernance :**

- La composition des conseils d'administration reflète les principes d'EDI.
- Planification stratégique : compréhension des principes d'EDI et des obstacles systémiques pour avoir accès à l'installation.

## **Gestion :**

- EDI dans le recrutement et la dotation de personnel.

## **Exploitation et accès à des utilisateurs et utilisatrices :**

- Accès à l'installation équitable et inclusif.



# Transitional funding

Currently funded under MSI Fund  
>\$2M annually

Not recommended for  
funding in 2023-29  
competition

Proposal for transitional  
funding

Reviewed by  
MAC

